M. Sol Zanetti

Député de Jean-Lesage 1750 Avenue de Vitré, Bureau 303 Québec (Québec), G1J 1Z6



Monsieur le député,

À la suite de la récente décision de votre gouvernement de réduire l'assistance lors des rassemblements religieux, nous ne pouvons rester muets.

Il va sans dire que vous prenez des décisions qui vous paraissent responsables et pertinentes afin de protéger les Québécoises et les Québécois. Mais permettez-nous de vous démontrer que beaucoup d'efforts sont déployés afin de protéger les membres de nos communautés chrétiennes.

L'Assemblée des évêques du Québec nous a communiqué un protocole ajusté aux particularités du culte catholique. Ce dernier a été travaillé et révisé à deux occasions par les fonctionnaires et les leaders religieux tel que nous pouvons le constater dans la dernière version de protocole en date du 4 août. Dans chacune des paroisses, des comités ont alors été créés afin de mettre en œuvre ces recommandations et nous avons été fidèles à ces dernières. La collaboration des paroissiens lors des rassemblements a été immédiate démontrant ici le souci bienveillant qu'ils portent les uns pour les autres. Nous nous permettons aussi de citer les propos de la docteur Mylène Drouin, directrice de la Santé publique de Montréal, dans sa lettre du 21 septembre 2020 : « Il n'y a pas eu d'éclosion signalée dans les lieux de cultes catholiques de Montréal ni d'éclosions dans les autres lieux de cultes des autres confessions ». Nous ne représentons pas le risque le plus éminent pour la transmission de la COVID-19 c'est une évidence.

C'est pourquoi nous vous demandons de reclassifier le plus tôt possible les lieux de cultes dans la catégorie des salles de spectacles, des cinémas et des théâtres, ce qui nous permettrait de continuer à accueillir jusqu'à 250 personnes dans nos lieux de cultes au lieu d'être limité à 25 ou 50.

Par votre engagement politique à titre de député, votre voix est la nôtre. Nous comptons donc sur vous afin que notre requête soit présentée à l'Assemblée nationale et que M. Legault soit informé des particularités de notre situation. Merci infiniment d'avoir choisi de vous faire la voix du peuple et ainsi, de considérer notre demande.

Cordialement,	
Signé le	
	, membre de la Paroisse Saint-François-de-Laval
(Prénom et nom)	
(Adresse)	
(Téléphone)	